

Enjeux de société

CYCLE
DE CONFÉRENCES

2012



GRANDS ENJEUX MONDIAUX ET STRATÉGIE DE CROISSANCE



SciencesPo.

Formation continue

GRANDS ENJEUX MONDIAUX & STRATÉGIE DE CROISSANCE

Un séminaire à la pointe de l'actualité géopolitique destiné aux cadres et dirigeants d'entreprise.

Ce cycle de conférence est un lieu de rencontres de haut niveau et d'échanges d'idées sur des thèmes essentiels pour les cadres et dirigeants d'entreprises. Poursuivant des objectifs opérationnels, il explore des sujets ouverts et prospectifs susceptibles d'influencer l'évolution de la croissance mondiale ou d'une zone géographique au cours des prochaines années.

Le choix des sujets du cycle répond à trois idées-force :

- > répondre à un besoin prospectif, indispensable pour la stratégie et penser en termes de risques et d'opportunités,
- > comprendre les grands équilibres mondiaux pour construire une stratégie en s'appuyant sur des analyses transversales touchant à différents domaines d'expertises (science politique, économie, finance, sociologie, philosophie, etc.),
- > savoir ce qui va changer dans ces grands équilibres globaux et anticiper des enjeux précis.

En 2012, six demi-journées de conférences



3 fév.

Géopolitique

> 9h

Les futurs pôles de croissance mondiale (Asie, Afrique, Amérique latine)

Le 20^e siècle a été marqué par la domination des pays dits occidentaux d'un point de vue économique et culturel. Au tournant du 21^e siècle, d'autres zones géographiques connaissent des taux de croissance bien plus élevés et commencent à émerger avec d'autres modèles économiques. Toutefois, il s'agira de se demander dans quelle mesure ces zones sont capables de maintenir des taux de croissance aussi soutenus.

Jérôme Sgard

Directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po.

> 10h45

Un monde unidimensionnel ? Prééminence des États-Unis et politique internationale au 21^e siècle

20 ans après la fin de la Guerre Froide, l'ordre mondial est stratégiquement pacifique grâce à la structure unipolaire du système de puissance dominé par les États-Unis, et idéologiquement pacifié par les valeurs néolibérales qui président aux normes de régulation de la société internationale.

Ce monde unidimensionnel s'inscrit dans la continuité des cycles hégémoniques espagnol, français et britannique qui ont successivement façonné la politique mondiale.

Dario Battistella

Diplômé de Sciences Po, professeur de science politique à l'IEP Bordeaux, auteur notamment de *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2009.

9 mars

Consommation d'énergie

> 9h

Enjeux de la consommation et des ressources énergétiques à moyen et long terme

La décennie 2010 marque l'amorce d'une transition énergétique. D'une part, la consommation mondiale est en hausse constante sous la pression des pays émergents, ce qui contribue à mettre les marchés d'énergie fossile sous forte tension. D'autre part, la nécessité de lutter contre les émissions de CO2 oblige à transformer en profondeur les systèmes énergétiques (énergies renouvelables, efficacité énergétique, capture de CO2, ...).

Patrice Geoffron

Professeur d'Économie à Dauphine où il dirige le Centre de Géopolitique de l'Énergie et des Matières Premières.

> 10h45

Développement et réduction de l'intensité énergétique des infrastructures urbaines

L'explosion urbaine est indéniablement un des principaux enjeux de ce siècle. Les tendances actuelles des dynamiques urbaines sont alarmantes du point de vue du changement climatique. Il est urgent de s'attaquer à ces dynamiques notamment sur la question des transports urbains et de voir les technologies de même que les outils de décision existants pour relever le défi du changement climatique.

Benoit Lefèvre

Il a rejoint l'Iddri, Think tank et centre de recherche de Sciences Po en janvier 2009. Il y dirige depuis janvier 2011 le programme Fabrique Urbaine. En juin 2010, Benoit Lefèvre a été sélectionné comme Lead Author pour la rédaction du 5^e rapport d'évaluation du GIEC, consacré à « Cross-cutting investment and finance issues ».



les vendredis de 9h à 12h30

25 mai

Démocratie

> 9h

Enquête sur la démocratie

À travers le monde, le système démocratique est réputé le plus stable pour le développement économique et humain des sociétés. Avec George W. Bush, l'Amérique voulait « exporter » la démocratie ; les récentes transformations politiques dans le monde arabe ont été perçues comme autant de « révolutions démocratiques ». Existe-t-il une définition unique de la démocratie ? Peut-elle être dissociée de l'expérience occidentale ?

Karoline Postel Vinay

Directrice de recherche à Sciences Po (CERI). Elle étudie l'évolution du système international contemporain. Son dernier ouvrage est *Le G20, laboratoire d'un monde émergent*, publié en 2011.

> 10h45

Le printemps arabe : imprévisibles révoltes, incertaines transitions

En quelques mois, la compréhension du monde arabe s'est complexifiée. Contre toute attente, de la Tunisie au Yémen, surgissent des revendications au nom de la démocratie. Ces révoltes pacifiques constituent une surprise stratégique tant elles bouleversent les présupposés sur la région. Ces révoltes nous informent également sur la particularité des régimes politiques : leurs réactions dévoilent leurs ressorts de chacun des régimes.

Luis Martinez

Directeur de recherche au CERI-Sciences Po. Il est l'auteur de *Maghreb : vaincre la peur de la démocratie*, Cahiers de Chaillot, 2009 et de *Violence de la rente pétrolière*, Presses de Sciences Po, 2010.

7 sept.

Europe

> 9h

PIGS et la gouvernance économique européenne

La crise financière a soumis l'économie européenne aux effets brutaux d'un choc systémique. Certains membres de la zone euro, souvent désignés sous l'acronyme peu valorisant de PIGS, ont été particulièrement touchés. Quelles en sont les causes ? Cette crise révèle-t-elle des divergences insurmontables pour la zone euro ou est-ce une « ruse de l'histoire » conduisant à une fédéralisation croissante de la gouvernance économique européenne ?

Jean-François Jamet

Économiste et ingénieur des Mines, expert national détaché à la Commission européenne et maître de conférence à Sciences Po.

> 10h45

Mythes et réalités de l'Europe sociale

L'Union européenne n'a pas de compétence formelle en matière de protection sociale, mais elle a progressivement mis en place un arsenal de politiques sociales par le biais de sa jurisprudence, etc. L'Europe des droits de l'homme, celle du Conseil de l'Europe structure également les règles nationales. Depuis 1997, l'Europe promeut une stratégie globale censée coordonner les politiques sociales nationales sur le modèle des politiques économiques.

Francis Kessler

Maître de conférences de droit privé à l'École de droit de l'Université Paris I et à Sciences Po, où il enseigne entre autres le droit de la protection sociale.



5 oct.

Gouvernance mondiale

> 9h

Gouvernance et régulation mondiale : illusion ou nécessité

La gouvernance et la régulation appartiennent à cette rhétorique de mots abstraits avec lesquels tout le monde compose sans savoir exactement de quoi il s'agit. Il conviendra donc d'abord de préciser le contenu de ces notions. On saisira notamment la grande diversité de phénomènes internationaux qu'elles recouvrent avant de porter un regard plus global sur l'état polycentrique et fragmenté de la « gouvernance mondiale ».

Guillaume Devin

Professeur des Universités en science politique à Sciences Po. Il est co-directeur du Master de Science politique, mention Relations internationales.

> 10h45

Biens publics mondiaux. Pourquoi une gouvernance mondiale est-elle indispensable ?

Les « biens publics mondiaux » ont été définis par les économistes comme des biens, services ou ressources qui bénéficient à tous et se caractérisent par la non-rivalité et la non-exclusion. Les années 1990 ont vu émerger cette notion comme mode d'analyse et cadre théorique possible pour répondre aux grands enjeux mondiaux (changements climatiques, maladies transmissibles, etc.). Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a beaucoup travaillé sur cette thématique.

Jean-Michel Sévérino

Gérant de « Investisseurs et Partenaires conseil », inspecteur général des finances, précédemment directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD).

7 déc.

Dérèglement climatique

> 9h

Migrations climatiques

Le changement climatique affectera en premier lieu les populations les plus vulnérables, au travers de catastrophes naturelles plus fréquentes et violentes, de l'augmentation du niveau de la mer ou de la dégradation des sols. Ces perturbations de l'environnement entraînent un nombre important de migrations et de déplacements, et l'environnement apparaît aujourd'hui comme un facteur majeur de migrations dans le monde.

François Gemenne

Chargé d'études à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et il enseigne la géopolitique du changement climatique et la gouvernance internationale des migrations.

> 10h45

Sécurité alimentaire mondiale : faut-il changer de modèle ?

La sécurité alimentaire est revenue à l'agenda avec les crises alimentaires de 2007. De multiples initiatives internationales promettent un regain des investissements publics et privés en agriculture. Faut-il mieux gérer les crises et la volatilité des prix ? S'agit-il de tensions structurelles entre une demande alimentaire croissante et une base de ressources limitée ? Ne faut-il pas transformer nos systèmes alimentaires mondiaux pour assurer la sécurité alimentaire ?

Sébastien Treyer

Directeur des programmes à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et spécialiste des prospectives pour les enjeux environnementaux globaux.

Infos pratiques



// ACCÈS

Méto : ligne 4 - station S^t-Germain-des-Prés
ligne 12 - station Rue du bac

Bus : lignes 39 / 63 / 86 / 95

Parking : S^t-Germain-des-Prés
171, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

// COORDINATION

Estelle Hubé-Laurent

Chargée de mission

estelle.laurent@sciences-po.fr

Tél. +33 (0)1 45 49 63 62

Sandrine Le Goff

Assistante de formation

sandrine.legoff@sciences-po.fr

Tél. +33 (0)1 45 49 63 37

Fax : 33 (0)1 45 49 63 01

// ORGANISATION

Durée : six demi-journées

Dates : 3 février, 9 mars, 25 mai, 7 septembre,
5 octobre et 7 décembre 2012

Horaires : de 9h à 12h30

Lieu : Institut d'Études Politiques de Paris
Amphithéâtre Émile Boutmy
27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Prix : 2 390 € net par participant pour le cycle complet
de six demi-journées

450 € net par participant par demi-journée au choix

Code : 12CCA03

// INSCRIPTION

Merci de renvoyer le bulletin ci-joint accompagné du règlement à Sciences Po - Direction de la Formation continue 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée des bulletins.

Sciences Po

Direction de la Formation continue

28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris

Tél. +33 (0)1 45 49 63 00 | Fax : +33 (0)1 45 49 63 01

dfc@sciences-po.fr | www.sciences-po.fr/spf

// CYCLE DE CONFÉRENCES

Grands enjeux mondiaux et stratégie de croissance | Du 3 février au 7 décembre 2012 | Code 12CCA03

Cocher la(les) demi-journée(s) choisie(s) :

Cycle complet (6 demi-journées)

Vendredi 3 février 2012

Vendredi 25 mai 2012

Vendredi 5 octobre 2012

Vendredi 9 mars 2012

Vendredi 7 septembre 2012

Vendredi 7 décembre 2012

Comment avez-vous connu cette formation ? Courriel Web Brochure Publicité presse DRH Autre :

// ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

N° de Siret (à remplir impérativement) : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Privé Public Associatif

N° TVA intracommunautaire :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

Site Internet : http:// Fax :

Code APE/NAF : |_|_|_|_| Effectif de l'établissement :

ETABLISSEMENT À FACTURER (si différent) : Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

// PARTICIPANT

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail (obligatoire) : Fax :

Fonction : Service :

// RESPONSABLE FORMATION

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail : Fax :

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente) :

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

E-mail : Téléphone :

// CACHET DE L'ENTREPRISE

// SIGNATURE

Nom : Prénom :

Fonction :

Date :

Signature



Conditions générales de vente

1. INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po :

- d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé (et d'une lettre valant commande pour les organismes concernés).
- du règlement des frais de formation (excepté pour les administrations qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique acquittent leur facture «après service fait»).

Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, Sciences Po se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que Sciences Po s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

2. TARIFS :

- L'IEP de Paris étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4° du code général des impôts, tous les tarifs de la Direction de la Formation continue sont indiqués en euros nets à payer.
- Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, ainsi que les frais de repas si spécifiés sur le programme.

3. MODALITES DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques».
- par virement direct, en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise, à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques»
HSBC - 41, bd Raspail - 75007 Paris. Code Banque : 30056 - Code Guichet : 00770 - N° Compte : 07704589623 - Clé Rib : 75 - Code BIC : CCFRFRPP - Domiciliation : HSBC FR Paris Sèvres BAB - IBAN - FR76 3005 6007 7007 7045 8962 375

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

4. ADMINISTRATION :

Dès l'inscription validée, Sciences Po adresse :

- une lettre de confirmation au responsable formation.
- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée, Sciences Po adresse :

- une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 1175p001275 décision du 28 janvier 1983) adressée à l'établissement financeur.
- une attestation de présence adressée à l'établissement financeur. Toute entreprise domiciliée au sein de la Communauté Européenne (hors France) devra indiquer son numéro de TVA intracommunautaire sur le bulletin d'inscription pour que la facturation puisse être établie.

5. ORGANISME FINANCEUR :

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme.
- de faire la demande de prise en charge avant la formation.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Sciences Po avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant. D'autre part, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

6. CONDITIONS D'ANNULATION :

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale).
- Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1^{er} jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 100 euros pour frais de dossier.
- Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation.
- A partir du 1^{er} jour de formation (séminaire, cycle, etc.), la totalité des frais de formation seront retenus et facturés.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

7. INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

